



Classe préparatoire intégrée

pour l'accès au concours externe d'Inspecteur des Finances Publiques

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
2021**

Établissement de Clermont-Ferrand

Objet de la CPI : La mise en place de cette classe s'inscrit dans la politique générale menée en faveur de la diversité, qui est une des priorités de la politique de ressources humaines des ministères économiques et financiers et qui constitue l'un des engagements de la charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique signée en 2008 par les ministres en charge de la fonction publique.

La CPI organisée par l'École Nationale des Finances Publiques, aide des candidats aux concours d'entrée à la DGFiP, sélectionnés sur des critères sociaux, et ayant le niveau de diplôme requis, à préparer les épreuves du concours.

Durée de la CPI : 350 heures de préparation réparties sur une période allant de novembre N à mi-juillet N+1. Les cours ont lieu tous les jeudis et vendredis dans les locaux de l'école nationale des finances publiques à Clermont-Fd.

Contenu de la préparation :

- Conseils méthodologiques et d'entraînement en QCM et version en anglais.
- Cours et exercices en note de synthèse et de proposition.
- Cours et exercices en comptabilité générale et analyse financière.
- Devoirs sur table dans les deux matières ci-dessus et dans les conditions du concours.
- Préparation des candidats admissibles au concours à l'épreuve d'entretien avec le jury.

Conditions d'accès : Les CPI ont vocation à accueillir des stagiaires ayant **à minima une licence ou équivalent**.

Ils sont sélectionnés sur des critères sociaux (plafond de ressources pour obtenir une bourse, demandeur d'emploi, études en ZRR ou QPV, domiciliation en zones urbaines sensibles...).

La formation est gratuite.

Les préparants ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils pourront bénéficier, sous certaines conditions, de l'allocation diversité¹ prévue dans le cadre de l'opération parrainage « fonction publique ».

Ils ont également accès aux services scolaires (bibliothèque, restaurant administratif) ainsi qu'à internet.

Ils peuvent bénéficier sous réserve de disponibilité d'un logement moyennant le paiement d'un loyer.

Inscriptions : Les candidats peuvent télécharger en ligne la fiche de candidature et la renvoyer, accompagnée des pièces justificatives mentionnées sur la fiche, aux adresses suivantes :

Adresse courriel : jean-michel.maurin@dgfi.finances.gouv.fr

Adresse courriel : magalie.stosik@dgfi.finances.gouv.fr

S'ils répondent aux critères requis, une convocation est adressée aux candidats pour participer à une réunion de présentation puis à un entretien de sélection. Les personnes retenues à l'issue de cet entretien, signent une convention avec l'établissement formalisant leurs engagements et ceux de l'administration.

Nombre de places offertes : A déterminer, compte tenu du contexte sanitaire actuel

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 08/10/2021

Réunion d'information : Semaine du 11 octobre 2021

Entretien de sélection : Semaine du 25 octobre 2021

Rentrée de la CPI : Le 18 novembre 2021

¹ - Le plafond de ressources pour bénéficier d'une allocation pour la diversité est fixé à 33 100 € euros. – **Sous réserve de maintien du dispositif.**

Pour toutes informations complémentaires :

Contact : Jean-Michel Maurin

jean-michel.maurin@dgfip.finances.gouv.fr

04.73.34.70.22

École Nationale des Finances Publiques

1, rue Ledru

63 033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Pôle emploi Clermont Flaubert

184 Boulevard Gustave Flaubert

63 005 Clermont-Ferrand Cedex 1

numéro d'appel national : **39 49** – 0,11€ par appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile. Site internet : <http://www.pole-emploi.fr>